

Faire de l'EHPAD de Mer et Pins un "chez soi"

Médico-social

Date de publication : 8 octobre 2024

Généralités

Objectif :

L'objectif est de pouvoir gommer au maximum l'aspect institutionnel, hospitalier d'une structure collective : faire de l'EHPAD un "chez soi".

La structure s'articule autour d'une vaste plage du village où se trouvent le salon d'accueil, les bureaux, le salon des familles et de grandes salles d'animation ouvertes, ayant des accès patio ou jardin.

La résidence est composée de 3 unités au rez-de-chaussée (2 de 20 lits et 1 de 22 lits pouvant être scindée en 2 pour mettre en place une UHR de 12 lits) et de 3 unités à l'étage (de 20 lits chacune).

Le fonctionnement de chaque unité a été pensé en "maisonnée" : une salle à manger avec une cuisine ouverte et 20 chambres individuelles tournant autour d'un patio.
Cette organisation permet également une ouverture sur le territoire.

La proximité du centre-ville, des écoles favorisent l'accès au droit commun, développe le lien social, les échanges intergénérationnels. La création du tiers-lieu au sein de cette résidence permet de travailler encore davantage avec le tissu associatif local, de faire entrer dans l'EHPAD des personnes complètement extérieures à cette activité pour partager des moments conviviaux.
Dans ce cadre, le partenariat avec l'école de musique, la venue de pianistes bénévoles développent considérablement notre lien avec la ville. Des actions de soutien sont mises en place aux aidants du domicile : les conférences ou ateliers peuvent avoir lieu dans cette résidence, mais aussi dans des villes de la communauté de communes.

Cette ouverture permet de changer l'image de l'EHPAD auprès de la population locale.

Etapes de mise en oeuvre

1. Programme médico-social
2. Concours d'architectes
3. Projet d'architecte
4. Appel d'offres travaux
5. Travaux de construction.

Essaimage

Les principaux leviers

La volonté de l'ensemble des parties prenantes de penser différemment, d'ouvrir l'EHPAD sur le territoire.

Les principaux freins

Assurer le financement et l'équilibre économique de l'opération.

L'établissement

Date de mise en œuvre : 2 janvier 2021

Durée du projet : 36 mois

EHPAD de MER et PINS 44250

Type de structure : Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Oui

Le site principal de l'EHPAD étant situé directement sur l'estuaire de la Loire, il doit être déplacé au vu des contraintes du nouveau PPRL de la côte de Jade.

Déclenchement
La nécessité de déplacer l'EHPAD pour prendre en compte les contraintes du nouveau PPRL de la côte de Jade, a conduit à repenser son organisation.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

9/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Beaucoup

Des compétences en interne

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Beaucoup

Des équipements, du matériel

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Beaucoup

Parties prenantes associées

- ✓ Direction
- ✓ Administration
- ✓ Services techniques
- ✓ Professionnels
- ✓ Bénéficiaires
- ✓ Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Prise en compte des contraintes du nouveau PPRL de la Côte de Jade

Sur les professionnels : Impacts positifs

La nouvelle organisation en unités a amélioré la qualité de vie au travail

Sur les usagers : Impacts positifs

Le fonctionnement du personnel en unité permet le travail en binôme, l'adaptation des soins et de la vie quotidienne au rythme du résident

Sur l'organisation : Impacts positifs

L'architecture permet la personnalisation de l'accompagnement du résident, la mise en place d'une organisation "comme à la maison"

Sur le médico-économique : Non applicable